

SEANCE DU 29 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le 29 janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre BOUYGARD

Nombre de membres en exercice : 7  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 6  
Date de convocation du Conseil : 20 Janvier 2020  
Date d'affichage : 20 Janvier 2020

Présents : MM. Pierre BOUYGARD, Bernard FAUGERE, Bernard ESCOULA, Mme Perrine CASTANIE, M. Jean-Bernard CASTERAN.  
Absents excusés : Mr Marc PEZALE, qui a donné procuration à Mr Bernard FAUGERE  
M. Ludovic DRUSSY.

Secrétaire de séance : Mme Perrine CASTANIE

N° 2020 - 1 | PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NESTE LOURON

Monsieur le Maire présente au Conseil le plan de prévention des risques établi par la Direction Départementale des Territoires. Ce plan dont le Conseil a déjà eu à discuter sera soumis à enquête publique à partir du 10 février 2020.  
Après discussion et après avoir pris connaissance des différents aléas susceptibles de frapper la commune de Cazaux-Debat, le Conseil à l'unanimité des membres présents et représenté ne formule aucune observation concernant le PPR tel qu'il est présenté même si certains des risques envisagés au travers de ce plan lui paraissent très hypothétiques.  
Surtout le Conseil regrette que ce PPR intervienne après la mise en forme du PLUi établi dans le cadre de la communauté de communes Aure-Louron.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme*

Le Maire,

Pierre BOUYGARD

